

Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 28 avril 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 9 mai 2023

TRANSPORTS ET MOBILITÉ - MARCHÉ PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE POUR LA CONCEPTION, LA RÉALISATION, L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE D'UNE STATION DE RAVITAILLEMENT BIOGAZ DES VÉHICULES DE TRANSPORT EN COMMUN - AVENANT N°2

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Ségolène BARDET à Thibault HEBRARD, Yamina BOUDAHMANI à Marie-Paule MILLASSEAU, Christelle CHASSAGNE à Valérie VOLLAND, Nadia JAUZELON à Philippe LEYSSENE, Gérard LEFEVRE à Elmano MARTINS, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Lucy MOREAU à Elisabeth MAILLARD, Rose-Marie NIETO à Florent SIMMONET, Michel PAILLEY à Romain DUPEYROU, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

Titulaires absents :

Sophie BROSSARD, Alain CANTEAU, Gérard EPOULET, Christophe GUINOT, Guillaume JUIN.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Marcel MOINARD.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU MARDI 9 MAI 2023

TRANSPORTS ET MOBILITÉ - MARCHÉ PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE POUR LA CONCEPTION, LA RÉALISATION, L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE D'UNE STATION DE RAVITAILLEMENT BIOGAZ DES VÉHICULES DE TRANSPORT EN COMMUN - AVENANT N°2

Monsieur **Alain LECOINTE**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération du 12 avril 2021 par laquelle le Conseil d'Agglomération a autorisé le lancement et la signature de la consultation relative au marché public global de performances pour la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'une station de ravitaillement biogaz des véhicules de transport en commun ;

Vu marché n° 2022015 : Marché Public Global de Performances pour la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'une station de ravitaillement biogaz des véhicules de transport en commun, signé entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et TOKHEIM SERVICES France notifié le 24/03/2022 ;

Vu l'avenant n°1 au marché validé par délibération du Conseil d'Agglomération du 20 février 2023, qui a impliqué une hausse de 66 564,10 €HT du montant du marché (soit une augmentation de 2,12%) et notifié le 7 mars 2023 ;

Considérant que les travaux de réalisation de la station bioGNV nécessitent d'anticiper des prestations initialement prévues dans le cadre de l'aménagement du dépôt des transports (prolongement d'un ca-niveau technique en anticipation de la phase B, réalisation d'une chambre de tirage électrique et mise en place de regards, modification de la structure de chaussée des places de remisage des bus),

Vu l'article 14 du CCAG travaux 2009,

Vu l'Ordre de Service n°3 qui sollicite des travaux supplémentaires pour un montant de 16 452,50 € HT, et établissant le cout des travaux de la tranche ferme à 1 157 064,30 HT €,

En conséquence, il est nécessaire de conclure un avenant au présent marché pour arrêter les prix définitifs des prestations supplémentaires.

Le montant estimatif global du marché est modifié comme suit :

Le présent avenant modifie le montant de la tranche ferme (phase A) conception/réalisation comme suit :

	montant initial	montant après avenant n°1	montant de l'avenant n°2	montant après avenant
Montant total HT	1 074 047,70 €	1 140 611,80 €	16 452,50 €	1 157 064,30 €
TVA 20,00%	214 809,54 €	228 122,36 €	3 290,50 €	231 412,86 €
Montant total TTC	1 288 857,24 €	1 368 734,16 €	19 743 €	1 388 477,16 €

L'avenant n°2 représente donc une hausse de 1,53% du montant initial de la tranche ferme (phase A), soit un montant cumulé pour les avenants n°1 et n°2 de 7,73% de la tranche ferme phase A.

	montant initial	montant après avenant n°1	montant de l'avenant n°2	montant après avenant n°2
Montant total HT	3 135 278,30 €	3 201 842,40 €	16 452,50 €	3 218 294,90 €
TVA 20,00%	627 055,66 €	640 368,48 €	3 290,50 €	643 658,98 €
Montant total TTC	3 762 333,96 €	3 842 210,88 €	19 743 €	3 861 953,88 €

L'avenant n°2 représente une hausse de 0,52% du marché initial. Les avenants n°1 et n°2 cumulés représentent une hausse de 2,65% du marché initial.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la conclusion et autorise la signature de l'avenant n° 2.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Alain LECOINTE

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué